Journée interPaysans
Dimanche 30 août 2015
Sur la ferme de Benoît Feyler à Dormelles (77)

SYNTHESE DETAILLEE DE LA MATINEE
DEMARCHE PARTICIPATIVE DE PROGRES :
« LA SOLIDARITE FACE AUX ALEAS DE PRODUCTION »

La matinée est consacrée à un temps de **« Démarche participative de Progrès »** - DPP - dont vous commencez peut-être à être familier ! (cf. Compte-rendu de l'atelier de l'AG 2015).

RESEAU AMAP IDF
DEMARCHE PARTICIPATIVE DE PROGRES
GUIDE D'AMELIORATION CONTINUE DES PRATIQUES
Fiche thématique 4
LA SOLIDARITE FACE AUX ALEAS DE PRODUCTION
mots-clés : solidarité ; partage de récolte ; co-production ; aléas
I. Ce que dit la CHARTE
Le texte de la Charte
Le « chemin vers la Charte »
Une interprétation de ce texte

Le principe est le suivant : une « fiche thématique » traitant d'un aspect particulier du partenariat AMAP, sert de support aux échanges ; l'objectif est de permettre à chacun, amapiens comme paysans, d'apprendre à mieux se connaitre, mieux se comprendre, et au final d'arriver à prendre ensemble les décisions relatives au partenariat de manière fluide et/ou en connaissance de cause.

Le principe de la Charte au centre de la fiche du jour est **« la solidarité au sein du partenariat AMAP face aux aléas de production** ». Il est en lien avec les conditions climatiques très sèches du début d'été qui ont mis quelques paysans du Réseau en (grande) difficulté par rapport aux récoltes à venir pour l'automne et/ou l'hiver.

Chacun-e prend tout d'abord connaissance de la fiche : extraits de la Charte et du « Chemin vers la Charte » se rapportant à la thématique, puis suggestions des « bonnes questions à se poser ».

Puis les échanges vont bon train car, le modèle AMAP visant à inventer un nouveau rapport à l'agriculture, la question des aléas est bien l'une des questions centrales s'il en est au sein du partenariat AMAP :

- Comment se positionne-t-on en tant que paysan-ne devant les Amapiens lorsque la part de récolte hebdomadaire est « réduite » ? comment le vit-on de l'intérieur ?
- Qu'est ce-qu'une part de récolte « faible », ou au contraire « abondante » ?
- Comment sait-on quand on a fait son maximum, et que sa responsabilité de professionnel n'est plus engagée ?
- etc.

Toutes ces questions font l'objet pendant deux heures de partage de difficultés, de transmission d'expérience, de questionnement et réflexions en commun.

En synthèse, voici l'essentiel des grands points ressortis de ces échanges :

1. Les **aléas *de production*** :

- La notion est plus large que celle d'aléas climatiques, auxquels on a souvent tendance à la réduire ; en réalité, elle englobe aussi tous les aléas liés aux prédateurs (sangliers, lièvres, pigeons), à la technique (vols, pb sur machine), maladies (attaques de panique), etc. ;
- Ces aléas sont permanents dans le travail du maraîcher, ils sont inhérents au travail avec la nature (« *on rate au moins une production tous les ans* «) et intégrés dans le partenariat AMAP ;

ceci étant dit, l'expérience de plusieurs montre qu'avec les années, une forme de constance s'installe : la diversité du panel des légumes cultivés en AMAP permet de lisser les conséquences des aléas au fur et à mesure, et un équilibre se fait au long des saisons *(« c'est rare qu'on loupe tous nos légumes en même temps » ; « On n'est pas obligé d'avoir tout, tout le temps, c'est pas possible »).*

2. La **communication avec le groupe** apparaît intrinsèquement liée à la question des aléas :

- La communication fait intégralement partie du boulot de « paysan en AMAP » et vu l'hétérogénéité des groupes (confiance / défiance, anciens / nouveaux, militants / consommateurs), elle représente un boulot à part entière !
- Communiquer sur les difficultés rencontrées représente un véritable apprentissage pour le paysan en AMAP : passer de « la culpabilité de n'en avoir pas assez fait », la crainte du jugement, des reproches, etc - à « trouver le ton juste », « parler de soi », et surtout apprendre à doser : l'expérience montre que point n'est besoin de tout dire tout le temps !
- Les méthodes pour communiquer sont diverses et pas forcément sophistiquées :
  - Support : mails réguliers, une lettre d'info pré-calibrée, un mot sur le tableau du local de distribution ou des affiches humoristiques hebdomadaires, un rapport annuel, une communication orale à l'AG ;
  - Quantité d'info : communiquer sur la moindre perte engendre souvent de l'inquiétude inutile chez une bonne partie des amapiens qui ont encore souvent une perception très floue du travail dans le champ ; pour plusieurs paysans, l'expérience montre qu'il vaut mieux ne pas tout dire, mais gérer ;
  - Cible : tout le groupe systématiquement ; les membres du bureau, parfois bon relais auprès du groupe, parfois s'épuisent eux-mêmes
  - Moment : le meilleur moment est souvent celui des visites à la ferme, où les amapiens voient concrètement la réalité, plutôt que lors des distributions, où le paysan est déjà souvent éreinté par sa journée ;

Thomas Edisson :

« Je n'ai pas échoué. J'ai simplement trouvé 10 000 solutions qui ne fonctionnent pas. »

3. L'**équilibre de l'engagement de chacun** enfin est également au cœur de la notion des aléas :

- Mettre son « ego dans le panier » est l'un des pièges du travail en Amap pour le paysan : se sentir très fort quand son panier déborde, et nul quand il n'est pas rempli, culpabiliser lorsque quelque chose ne s'est pas passé comme prévu, avoir sans cesse l'impression d'un nouvel échec ; cela semble en partie inévitable puisqu'il s'agit « du fruit de notre travail » mais des « anciens » partagent que l'expérience permet d'apprendre à relativiser ;
- Tous reconnaissent avoir le sentiment de travailler énormément, certains jusqu'à « avoir une vie de légumes » ; la question de l'équilibre entre vie privée et temps de travail est donc au centre de ce débat ;
- Au cœur de cette question des aléas, la difficulté de parvenir à identifier le moment où « j'ai fait tout ce que j'ai pu » : quand est ce qu'on s'arrête ? à quel moment je considère que j'ai tout fait ? à quel moment, je deviens « bénévole de l'amap » ? quand est-ce que j'ai « fait mon boulot » ? où mettre la frontière ?
- Au cœur de cette question, le rôle central du paysan, qui a le choix d'agir au moment opportun, de décider, qui a un impact direct sur la production ; où se situe la limite de la conscience professionnelle ?
- En amont, la question d'estimer jusqu'où va l'engagement de chacun ? où se trouve l'équilibre, le juste milieu ? jusqu'à quel niveau de « panier vide » l'amapien s'engage-t-il en préfinançant la récolte ? à l'inverse, comment le paysan estime-t-il le niveau de « ce à quoi je me suis engagé », en échange du préfinancement ?

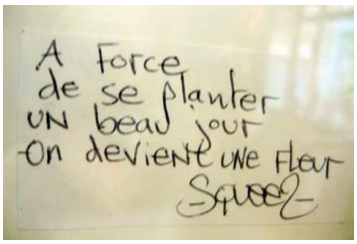

- La notion de co-production vient au centre, suscitant chez certains des craintes d'ingérence ; d'autres font le parallèle avec le monde du cinéma : le producteur finance, le réalisateur crée.. Le point de consensus est qu'il s'agit d'une vision de long terme proposée par la Charte ;
- Ainsi, sur cette question des aléas, des « co-producteurs » pourraient réfléchir ensemble à l'équilibre à trouver entre le surplus de temps de travail occasionné par un imprévu, et le contenu du panier : ainsi, un échange pourrait avoir lieu au sein du partenariat sous l'angle de la co-production, à travers lequel le paysan exprimerait à combien de temps de travail supplémentaire il estimerait pour pouvoir assurer tel produit dans le panier ; et les amapiens d'évaluer s'ils estiment que « le jeu en vaut la chandelle » ;
- En conclusion : il s'agit de trouver le juste milieu entre « en faire trop » et « n'en faire pas assez ».